L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 7 AOUT 1886.

L'ARMÉE DU TENNESSEE.—Nous aurons à vous parler du concert du Fort Espagnol, auquel nous conviait hier une très courtoise invitation spéciale. Pour cette fois, car l'heure à laquelle nous revenons de ce concert est fort avancée, nous ne nous occuperons de ce charmant endroit que pour vous entretenir de la fête dont il sera le théâtre aujourd'hui même.

On le sait, chaque année l'Association de l'Armée du Tennessee prépare un programme de réjouissances qui toujours est un véritable événement. Disons le néanmoins, jamais elle n'aura été plus heureuse dans cette composition, jamais elle n'aura su mieux remplir les heures durant lesquelles elle donne rendez-vous au public.

Ce programme est si vaste, si varié qu'il ne faudra pas moins de trois journées et trois soirées à son exécution. La fête commence donc aujourd'hui; elle reprendra mercredi et se terminera samedi prochain. Il est bien entendu que l'obligation n'est imposée à personne de prendre des billets pour les trois actes du festival. L'Association a très sagement décrété que les cartes seraient vendues séparément pour chacune de ces parties.

Elle trouvera son compte dans ces mesures; ceux qui assisteront à cette première journée, voudront certainement revenir à la suivante, qui aura le même excellent effet sur la troisième. L'appétit vient souvent en mangeant.

A la première page de l'*Abeille* on lira les détails de ce qu'a fait le comité d'organisation; et en en prenant connaissance, on reconnaîtra qu'il n'a rien omis.

Ce sera bien là une fête populaire, où pleine satisfaction sera donnée à tous les goûts.

Afin que le plus grand nombre puisse tout voir, tout entendre de ce riche programme, on ne commencera qu'à trois heures. Et nous engageons les visiteurs à être exacts; les dames et les enfants surtout, car c'est à eux que s'adressent les jeux du début, ainsi qu'ils pourront s'en assurer, en consultant l'annonce. Nous ne pouvons écrire ici l'énumération de ces jeux; qu'il suffise de dire qu'ils seront tous intéressants, et que pour chacun d'eux un prix sera offert.

En même temps que ces jeux, un tir aux pigeons; la trappe d'où ils s'élanceront, n'en couvrira pas moins de 500.

A quatre heures s'engagera une joute à laquelle concourront les plus fines embarcations, les plus habiles virtuoses de l'aviron.

Au coucher du soleil, un combat naval qui, pour ne pas être réel dans les effets, n'en sera pas moins très émouvant par sa mise en scène. Nous voulons parler de la représentation de l'attaque navale faite sur le Fort Sumter. Tune des pièces les plus saillantes de la guerre Confédérée. Ceux qui ont préparé ce tableau vivant, ce tableau en action, espèrent qu'il réussira dans ses moindres détails et laissera une impression profonde.

Le bombardement sera toute une explosion pyrotechnique, dont l'effet promet d'être grandiose.

La musique aura aussi, autant qu'elle le peut, sa représentation de bataille. Le professeur Geo. Sontag a effectivement écrit une importante composition dans ce sens.

Comme, en fin de compte, ce bombardement ne causera ni tués, ni blessés, le public demeurera dans les meilleures conditions, les meilleures dispositions pour entendre l'opéra bouffe, *Le Sorcier*, qui sera chanté au théâtre du Fort Espagnol. Tout le monde ne pourra sans doute pas s'asseoir dans la gentille salle, mais enfin ses abords à ciel ouvert sont très acceptables, et les auditeurs, debout sur les côtés extérieurs du théâtre, ne feront pas inutile faction. Il est bien des voix dans cette troupe d'amateurs, dont la portée peut braver la distance.

Du reste, ceux auxquels il aura été impossible de se procurer des sièges, pourront facilement s'offrir un dédommagement : en même temps que se poursuivra l'exécution de l'œuvre de Gilbert et Sullivan, aura lieu un bal au Casino de Jendrot, à l'accompagnement de l'orchestre des Gardes Continentaux.

A toutes ces *attractions* et aussi à une chance dans la grande loterie un billet de cinquante cents donnera droit ; billet qui comprend également le prix de l'excursion, aller et retour.

Le produit du festival de l'Association de l'Armée du Tennessee est destiné au fonds du Tombeau de celle-ci. Cette unique considération suffirait pour commander les sympathies de tous.

Un programme des plus attirants aussi a été arrêté pour la seconde journée de ces fêtes ; mais il aura son tour ; n'anticipons pas, comme dit Ménélas ; celui de Meilhac et Halévy bien entendu.

Pour l'Armée du Tennessee nous ne vous demandons qu'une chose : allez au Fort Espagnol aujourd'hui, vous y reviendrez mercredi. Qui a vu verra.

WEST END.—Si le West End n'avait pas ses concerts attrayants, ses fêtes de jour et de nuit, souvent renouvelées, ses établissements supérieurement tenus, il lui resterait encore sa longue et coquette avenue longeant le lac et d'où l'on a une vue toujours attachante.

Cette promenade suffirait pour attirer la foule ; et c'est surtout par les chaleurs atroces qui nous brûlent actuellement, qu'elle est appréciable.

Ce soir, concert commençant à six heures et se terminant entre dix et onze.

MILNEBURG.—Tous les soirs représentation et concert au Milneburg Opera-House. La troupe compte plusieurs jolies voix et quelques comiques qui ne manquent jamais d'amuser leur public dans le répertoire varié qu'ils tiennent.

Pour Milneburg aussi le samedi est jour fashionable ; vous êtes donc certain d'y rencontrer ce soir public nombreux et monde excellent.

On s'y rend par le railroad et par le chemin du bayou, maintenant très bien entretenu, tous assurés-tout.

—L'Excursion organisée par le Crescent City Mutual Benevolent Association est fixée à demain. On partira à 8 heures du matin pour Thibodaux par le ferry du chemin de fer Morgan, mouillé en face de la rue des Champs-Elysées. Prix du billet, aller et retour : $1.

PIQUE-NIQUE.—Le jardin Boudro, situé à Milneburg, est toujours un lieu de réunion favori. C'est celui qu'a choisi le "Southern Brewing Company Pleasure Club", pour son premier pique-nique complimentaire, fixé à demain dimanche.

Il y aura un concert de jour commençant à 2 heures. Les billets d'invitation portent que le dernier train quittera Milneburg à une heure du matin.

Nos remerciements à M. Peter Blaise pour le billet envoyé à l'*Abeille*.

Les troupes françaises

Nous détachons ces lignes d'un article de la *Liberté* sur la fête militaire du 14 juillet, à Longchamps :

Condé, Turenne, Frédéric II, Napoléon, tous les grands guerriers passaient constamment leurs troupes en revue, estimant que ces parades étaient un stimulant de l'esprit militaire, une excellente préparation à la guerre. A l'heure qu'il est, le même exemple nous est donné par les plus formidables armées du continent, l'allemande, la russe, l'autrichienne. Peut-on admettre que les plus illustres stratèges d'autrefois se soient abusés et avec eux les généraux contemporains les plus réputés?

Pour ceux qui ont assisté à l'imposant spectacle que nous ont donné hier les troupes de Paris, la réponse n'est pas douteuse. Il est bon que, de temps à autre, le dévouement de l'armée pour le pays, la reconnaissance du pays pour le zèle de l'armée, se confondent dans un même élan de joie nationale et de patriotique espérance.

L'impression qui, froidement, d'une façon calme et réfléchie, se dégage de ce déploiement de forces militaires, est que la France, aujourd'hui, possède une armée à la hauteur de sa mission, instruite, entraînée, disciplinée, et, ce qui ne gâte rien, d'allure très crâne et très martiale. Nos régiments de ligne,—et l'infanterie, on le sait, est la "reine des batailles"—ont défilé avec une remarquable ensemble, avec la correction de n'avait jamais été atteint jusqu'ici. Il est des armées étrangères qui ont plus de raideur mécanique, il n'en est pas qui joigne à une régularité parfaite autant d'entrain et d'élasticité. La cavalerie est aussi en progrès, et l'artillerie, comme toujours, s'est montrée admirable.

Il y a, certes, des critiques de détail qu'un œil exercé et méticuleux pourrait formuler ; il faut laisser au temps et au zèle de nos officiers le soin de corriger ces légères imperfections. Telle qu'elle est, nous le répétons, l'armée est à la hauteur de sa mission. On peut s'en remettre avec confiance à son dévouement, à sa valeur, à son patriotisme. Ce résultat a été obtenu par les efforts soutenus des chefs, par le labeur incessant des soldats. Il représente une somme de travail immense et constitue un dépôt sacré qu'il importe de ne pas gaspiller.

OFFICIEL.

LOIS

VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE

L'ETAT DE LA LOUISIANE.

SESSION RÉGULIÈRE DE 1886.

[No 104. LOI.

Transférant le siège paroissial de la paroisse des Avoyelles, de Marksville à un point sur la rive droite du Bayou Rouge ou du Bayou des Glaises, à une distance d'up mille, au maximum, au-dessus ou au-dessous de la jonction des dits Bayou Rouge et Bayou des Glaises, à un endroit qui sera désigné par le jury de police ; et pourvoyant à la soumission de cet Acte aux électeurs de la localité, à une élection spéciale, conformément aux clauses de l'article 250 de la Constitution d'Etat.

Attendu que preuve voulue a été donnée qu'avis de l'intention de demander, l'adoption de cet Acte, a été publié conformément aux clauses de l'article 48 de la Constitution d'Etat.

Sec. 1ère—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que le siège paroissial de la paroisse des Avoyelles est et demeure, par le présent, transféré de Marksville, et désormais établi d'une façon permanente sur la rive droite du Bayou Rouge ou Bayou des Glaises, à une distance d'un mille, au maximum, au-dessus ou au-dessous de la jonction des dits Bayou Rouge et Bayou des Glaises à un endroit qui devra être désigné par le Jury de Police.

Sec. 2.—Il est de plus décrété, etc., Que le Jury de police de la dite paroisse des Avoyelles est et demeure, par le présent, revêtu du pouvoir et de l'autorisation et requis de passer des ordonnances et de décréter toute mesure jugées nécessaires pour la mise en vigueur des clauses du présent Acte, dans un délai de trente jours après promulgation de l'adoption de cet Acte.

Sec. 3.—Il est de plus décrété, etc., Que cet Acte prendra effet et sera en force immédiatement après la promulgation du résultat de l'élection spéciale à laquelle il est ici pourvu; élection à laquelle le dit Acte sera soumis, pour adoption ou rejet, aux électeurs de la dite paroisse, conformément à l'article 250 de la Constitution d'Etat ; pourvu que la majorité des votes reçus à cette élection soit en faveur de l'adoption.

Sec. 4—Il est de plus décrété, etc., Que le Jury de police de la paroisse des Avoyelles est, par le présent, autorisé à et requis d'ordonner que soit tenue une élection spéciale le même jour que l'élection congressionnelle de novembre prochain, à laquelle élection cet Acte sera soumis, pour adoption ou rejet, aux électeurs de la dite paroisse, conformément à l'article 250 de la Constitution d'Etat. Chaque électeur votant à la dite élection, présentera son vote en faisant usage d'un bulletin sur lequel seront écrits ou imprimés les mots: "pour l'adoption de l'Acte de l'Assemblée Générale transférant le siège paroissial de Marksville à un point sur la rive droite du Bayou Rouge ou du Bayou des Glaises, à une distance d'un mille, au maximum, au-dessus ou au-dessous de la jonction des dits Bayou Rouge et Bayou des Glaises. La dite élection sera tenue et conduite conformément aux clauses des lois électorales générales de l'Etat ; et le résultat en sera promulgué dix jours après l'élection, conformément aux dites lois, et pourvu encore qu'à la même date le jury de police ordonne une élection ou il sera décidé si les contribuables veulent ou ne veulent pas être imposés pour payer les frais du dit transfert du siège paroissial. Il sera fait usage de bulletins distincts sur lesquels seront écrits ces mots: "Pour la levée d'une taxe par le Jury de police, afin de payer les frais du transfert;" ou bien ces mots: "Contre la levée d'une taxe par le Jury de police, afin de payer les frais du transfert." Les susdits bulletins devront être déposés dans une boîte distincte fournie à cet effet. Au cas où la majorité des votes serait contre la dite taxe spéciale, cet Acte n'aurait aucun effet quelconque, quel qu'ait été, d'ailleurs, le vote sur la question du transfert.

H. W. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.

CLAY KNOBLOCH,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé ce 8 juillet 1886.

S. D. MCENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme :

OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

[No 105 LOI

Pour la meilleure protection des bâtiments et propriétés appartenant à l'Etat, situés à Baton Rouge.

Section 1re—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que le Gouverneur est autorisé par cet Acte à contracter avec le Département de l'incendie de la ville de Baton Rouge, à partir du premier juillet 1887; pour la protection spéciale, contre l'incendie, de tous bâtiments appartenant à l'Etat ou par lui occupés, et de leur contenu, situés en la dite ville, et cela le prix annuel qu'il jugera utile et nécessaire, mais n'excédant pas deux mille cinq cents piastres.

Pourvu que la dite somme soit dépensée par le dit Département de l'incendie, à l'effet de se rendre plus efficace et d'avoir de plus grandes facilités pour protéger les propriétés de l'Etat, en se référant au rapport du dit Département de l'incendie, daté du 10 juin 1886, et enregistré au département exécutif.

H. W. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.

CLAY KNOBLOCH,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé, ce 8 juillet 1886,

S. D. MCENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme :

OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

La lumière électrique de sauvetage.

Une intéressante exposition d'appareils d'éclairage a eu lieu, récemment, à Bruxelles, au palais de la Bourse. On y voyait de curieuses combinaisons électriques destinées à obvier à quelques uns des inconvénients du gaz. Ainsi, lorsqu'un incendie se déclare dans un lieu public, la fermeture du compteur, qui est une nécessité, a l'inconvénient de faire régner une obscurité dangereuse. On a cru obvier à ce péril, à Paris, en tenant en réserve tout un éclairage à l'huile. Il est à craindre que le jour où un accident se produira, l'huile, la mèche, le mécanisme ou l'allumage soient en défaut. L'ingénieur Louserte obvie à cette difficulté au moyen d'un dispositif de sauvetage fermant à distance, automatiquement et à volonté, toutes les conduites de gaz, et remplaçant instantanément la lumière éteinte à la suite de cette fermeture par la lumière électrique de sauvetage. Dès que l'incendie se déclare dans un endroit quelconque du bâtiment, la fermeture du circuit électrique est obtenue soit par le contact de deux fils d'une ligne de sécurité, dite câble automatique, soit par l'avertisseur ordinaire d'incendie ou les deux à la fois. On peut, en outre, placer des commutateurs sur divers points de l'édifice. Le courant électrique rougit et fond un fil de fer qui soustient levée la clef du gaz ; celle-ci, en tombant, sert d'obturateur et en même temps qu'elle ferme les conduites, elle entraîne le levier d'un commutateur qui précipite le courant électrique sur les lampes à incandescence, lesquelles commencent à éclairer au moment même où le gaz s'éteint. Il n'y a pas d'interruption de lumière. Il y a là, comme on le voit, un très habile agencement, et il est à désirer que les théâtres et autres lieux publics de réunion soient pourvus de ces appareils de double sûreté, dont l'installation, d'après les détails que nous venons de donner, ne peut être contenue et offre des garanties bien plus complètes que l'éclairage de réserve à l'huile.

Le même ingénieur exposait aussi des régulateurs électriques de la consommation du gaz, qui sont remarquablement ingénieux. On peut, avec leur secours, régler complètement, ouvrir ou fermer les robinets des compteurs, à distance, dans telle direction et d'autant de pointe différente à la fois qu'on le désire. Il est facile de comprendre que l'on peut ainsi, au moyen d'une vigilance continue, réduire la consommation du gaz. On prétend que l'économie est de 25 0|0 ; celle-ci peut même être plus considérable, car elle est proportionnelle à la mauvaise tenue des appareils en marche. Dans la pratique usuelle, la diminution de la dépense doit occiller autour de 10 0|0. C'est déjà un résultat.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 6 août 1886.

Thermomètre de R. SCHUTTS, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	82	27⅞
Midi	92	33⅓
3 P. M.	92	33⅓
6 P. M.	83	28⅓

Mile-Orléans, 6 août 1886, 2 p. m.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	81	Nashville, Tenn	82
Augusta, Ga	88	Pittsburg, Pa	78
Savannah, Ga	82	Cairo, Ill	81
Mobile, Ala	86	Davenport, Iowa	82
Montgomery, Ala	88	Dubuque, Iowa	85
Vicksburg, Miss	90	Keokuk, Iowa	83
Galveston, Tex	93	La Crosse, Wis	78
Indianola, Tex	93	St-Louis, Mo	84
Shreveport, La	85	St-Paul, Minn	73
Corsicana, Tex	—	Leavenworth, Kan.	86
Chattanooga, Tenn	85	Omaha, Neb	80
Cincinnati, O	75	Yankton, D. T	82
Louisville, Ky	74	Key West, Fla	79
Memphis, Tenn	86	Mile-Orléans La	91

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Théodore Grothans à Mlle Sophie Meyer.
William H. Tacke à Mlle L. Ryan.
William R. Smith à Mlle Lauretta Brooks.
Jerry Williams à Mlle Annie Weatherby.
Philip Kuhn à Mlle Mary Ringauer.

Naissances.

Mme Harry Daspit, un garçon.
Mme Wm. Fitzpatrick, un garçon.
Mme George O'Rourke, une fille.
Mme Chas. Bernard, une fille.
Mme Edward Dinm, une fille.
Mme Wm. G. Mercadel, une fille.
Mme Henry Jacob, un garçon.
Mme Louis Phillips, une fille.
Mme Jules J. Michel, un garçon.

Décès.

Michael J. Brennan, 71 ans, 214 Félicité.
Mlle Louisiana Gerard, 26 ans, 34 Lavergne, Algier.
John J. O'Brien, 38 ans, 48 1/2 St-Charles.
Katie Casey, 3 ans, 248 Delord.
Edith J. Baumy, 19 mois, 210 Baronne.
Wilhiniine Kheil, 8 ans, 373 Orléans.
James Dunsmore, 59 ans, 282 Camp une.
Elizabeth V. Johnson, 14 mois, 121 Cadiz.
Alice Maur, 21 ans, 93 Nord Roman.
Renald Durand, 56 ans, Foucher, près Carondelet.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

Veuve Thos Limerick et Mme James Oliphant à O. B. Dreux, un terrain dans le 3e district, dans l'îlet borné par l'avenue Washington, les rues Urquhart, Espagne et Girod $325

François Barès à François Dupierris, 1. cing terrains dans le 3e district, dans l'îlet borné par les rues Urquhart, Keynés, Girod et la ligne de division de la propriété de Muquet Gararo de Lizardi; 2, cinq terrains dans le 3e district, dans l'îlet borné par les rues Moralès, Keynés, Urquhart et la ligne de division de la propriété Lizardi $1450

Charles Laterrière à l'Académie des Sœurs du Troisième Ordre de Mont Carmel, un terrain dans le 3me district, dans l'îlet borné par les rues Désiré, Dauphine, Piété et Royale $2,300

Anatole J. Forstall au Enterprise Grinery & Manufactoring Co., de la Lue. 1—Un terrain dans le 1er district, dans l'îlet borné par les rues Front, Nouvelles, Tonti et Erato. 2—Un lot de terre dans le même illet...$2,800

Henry Schüler à Léonce Thomas, un terrain dans le 2me district dans l'îlet borné par les rues Pauline, St. Philippe, Rocheblave et Dorgenois $650

Julius Weis à Frank Christina, une portion de terre dans le 6me district dans l'îlet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Marengo et Milan $6000

Cour de Circuit des Etats-Unis.—Arnold Constable & Cie., de New-York, Wilson Brodbury & Cie., de Philadelphie et Mills & Gibbs de New-York contre David Danziger et Léon Godchaux.

Les demandeurs disent avoir vendu à M. Danziger des marchandises pour une somme de $40,000 que devait payer M. Godchaux.

Ils réclament à Léon Godchaux qui a manqué à cet engagement, la somme de $40,000 qui sera distribuée aux ayant-droit.

Cour de District des Etats-Unis.—Wallace Hamilton et autres contre le steamboat T. P. Leathers—Action intentée pour mauvais traitements et paiement de gages.

Cour Civile.—6. Lake contre T. L. Lallance—Procès pour $376, converts par des hypothèques.

L'Etat ex rel J. H. Spearing contre J. D. Houston, percepteur de taxes—Action intentée pour provoquer l'annulation d'inscriptions de taxes.

Citizens' Bank contre Mme Magdelène Graser, tutrice, et autres—Procès pour $2,200 sur hypothèques.

Mme Mary E. Nash contre la Louisville Nashville R. R. Co. — Procès pour $20,000 de dommages intenté à la Compagnie, le fils de la demanderesse ayant été tué par la faute de la dite Compagnie, à Milneburg le 9 août 1885.

Cour Criminelle de District.—Section B—Juge Baker.

La nouvelle audition de cause relativement à l'affaire Malden, a été renvoyée à jeudi prochain.

Wm Foley, alias Business Foley, et Thomas McMahon, pour abus de confiance ont été condamnés chacun à 6 mois de travaux.

Louis A. Fleckinge est accusé de voies de fait sur Henry Wolfz.

L'affaire de Charles Barins accusé de léger vol a été renvoyée.

La poursuites contre François Bonchon, accusé de voies de fait ont été abandonnées.

Cour du recorder Davey.—Nellie Waltz, insultes et abus, $10 ou 20 jours.

Charles Prosper, blessures, renvoyé devant la cour criminelle sous caution de $250.

John Adams, vagabondage, $25 ou 30 jours.

William Stevens, même délit, même peine.

Jas. Grant, pour port d'armes cachées et blessures faites dans le but de tuer, a été renvoyé devant la cour criminelle sous caution de $250.

Cour du recorder Burthe.—Louisa Miller, bataille et bris de paix, $5 ou 10 jours, Lottie Duhac Marie Manuel et lottie Hofman, arrêtées avec elle, $20 ou 30 jours.

Willie Godchaux, enfant de 12 ans, arrêté en état d'ivresse a été acquitté.

George Blumteu, et Joseph Degruy, bris de paix, $25 ou 30 jours, et $1000 de caution pour voies de fait.

Résultat d'une Fausse alarme.—Jeudi, à 2 heures de l'après-midi, M. Fred. Diebble qui vérifiait les boîtes d'alarmes, a donné accidentellement une alarme qui a mis en route les Compagnies Babcock et le No. 2. Pendant le trajet, un des chevaux de la première Compagnie est tombé frappé d'insolation, tandis qu'un de ceux de la seconde s'est fait aux jambes de graves blessures.

Malfaiteurs.—L'habitation de Mme Kelly a été visitée jeudi soir par des malfaiteurs, qu'elle a reçus à coups de fusil au moment où ils se préparaient à forcer une fenêtre pour pénétrer chez elle.

Ils ont aussitôt pris la fuite.

Dans la cale.—Un homme de couleur nommé John Mounier est tombé dans la cale du steamship "El Dorado" au débarcadère de Morgan à Alger. Il s'est foulé la cheville. Il a été transporté chez lui, au coin des rues Homère et Franklin.

Tentative de suicide.—Fatiguée de vivre, Anne Evans, une femme de couleur âgée de 20 ans, a tenté de se suicider à 6 heures du soir, en se jetant dans le fleuve, au pied de la rue St-Philippe.

Témoin du fait, l'officier Ablett s'est porté à son secours et a réussi à la sauver; ayant découvert que dans sa chute elle s'était blessée à la hanche gauche, il a averti la voiture d'ambulance qui est arrivée quelques instants après et l'a transportée à l'hôpital.

Arrestations. — Ont été arrêtés : John Dan Blazee, insultes et abus, rue Union No 62.

Fred. Hale, blessure, coin Remparts et Julia.

Annie McCarthy ivresse, coin Canal et St Charles.

Estelle Nicholas, vol, coin Poydras et Remparts.

Alice Holly.—Une jeune fille du nom de Alice Holly, qui a été arrêtée pour avoir volé une montre à M. Hartel, a déjà eu, paraît-il, maille à partir avec la justice pour avoir blessé d'un coup de couteau dans le bras un jeune homme du nom de Théard.

M. Hartel se propose, lorsque l'affaire y venir devant la cour, de prouver qu'elle n'est pas ce qu'elle veut paraître.

Incendie.—Hier, à 2 heures 45, du matin, une alarme donnée à la boîte No. 35, a amené les pompiers rue Ste Marie No. 98, où ils ont en quelques instants éteint les flammes qui dévoraient cette maison.

C'est une habitation en bois occupée par M. John McMauis et appartenant à M. Wilson ; elle est assurée $2000 à la Mechanic's and Trader's Co. Le mobilier de M. McManus est assuré $700 à la compagnie Hibernia. Les dommages sont de peu d'importance.

Renversé par une locomotive—Hier, à 8:30 du soir, un marin du nom de Marco Barone, appartenant à l'Esteban de Antonuno a été renversé par une locomotive du chemin de fer de Pontchartrain, au moment où il traversait la voie au pied de la rue Ste-Anne. Il a eu l'épaule disloquée et a été soigné par les médecins de l'hôpital, arrivés avec la voiture d'ambulance, après quoi il a été transporté à bord de l'Esteban.

Arrestation de Danahey.—Richard Danahey, qui avait échappé à l'officier de sûreté Davis, le 22 juillet, pendant qu'on le menait à la cour du 3me Recorder, emmenotté avec un autre prisonnier, a été arrêté hier, à 6 h. 45 du soir, à l'encoignure de l'Avenue Carondelet et de la rue Trémé.

Chute.—Hier, entre 11 h. et midi, un nommé John Gunner, qui travaillait au bâtiment de la Louisiana Ice Company, est tombé du haut d'un échafaudage ; il s'est fait de graves blessures et s'est disloqué la cheville.

Il a été transporté à l'hôpital.

Vols.—Hier, à 2 heures 45, du soir, un malfaiteur a été découvert par M. Moses, au rez-de-chaussée de la maison qu'il habite, rue des Remparts No. 191.

Le voleur a réussi à s'enfuir sans toutefois rien emporter ; quand à M. Moses, il n'est pas à même de donner son signalement.

—Hier, à 6 heures du soir, M. Pierre Donnes, qui habite avenue Carrollton, se baignait au West End lorsqu'en rentrant dans sa cabine il a constaté la disparition de sa montre et de sa chaîne évaluées $75.

—Jeudi, dans la journée, une négresse du nom de Emma Dixon s'est introduite, rue Race No 60, dans la cour d'une lessiveuse du nom de Joséphine Carter, à qui elle a dérobé du linge de dessous qu'elle a vendu à un Italien du voisinage.

Vol à bord du "Young Wallace."—Dans la nuit de jeudi à vendredi, des inconnus ont volé à bord du lougre "Young Wallace," au pied de la rue Ursulines, un grelin de 120 pieds de long, évalué $5. Le grelin a été retrouvé hier matin, sous les bâtisses du quai au pied de la rue Ste-Anne et rendu à son propriétaire, le capitaine Frank Saucoie.

Paragraphe.—Alexander Adams, le nègre qui a tiré un coup de revolver sur sa femme et l'a blessée à l'épaule, le 24 juin dernier, rue St. Denis, a été arrêté au coin des rues Gaiennie et Annonciation.

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Bourse française

Paris, 6 août—Le trois pour cent est coté à 82 francs 50 centimes.

Le Canal de Panama.

Paris, 6 août—Cent cinquante mille nouveaux souscripteurs ont fait application pour les nouveaux bons émis par la compagnie du canal de Panama.

Ce nombre surpasse toutes les espérances de la compagnie.

M. de Lesseps

Paris, 6 août—M. de Lesseps a lancé une nouvelle circulaire adressée aux actionnaires du Canal de Panama, dans laquelle il déclare que plus de 100,000 actionnaires ont souscrit pour 458,020 actions de la nouvelle émission.

Le conseil d'administration de la compagnie du Canal de Panama a, sur la proposition de M. de Lesseps, décidé d'annuler toutes les nouvelles actions souscrites par le public.

Lord Churchill et le Marquis Hartington.

Londres, 6 août—Le journal Daily News écrit que la nomination de Lord Randolp Churchill a déjà beaucoup contribué à consolider les libéraux, et l'attitude noble et digne de Lord Hartington fera encore davantage.

La Reine Victoria

Londres, 6 août—La Reine a envoyé une magnifique couronne de laurier à Bayreuth, pour être placée sur la tombe de l'Abbé Litz.

Le Journal Standard.

Londres, 6 août — Le journal "Standard", commentant l'assemblée des unionistes qui a eu lieu hier, dit que le langage de Lord Hartington est tout ce que les conservateurs ont le droit d'espérer.

La même feuille ajoute : tant que Lord Hartington continuera dans la même voie, le Home Rule pour l'Irlande est une impossibilité. Lord Hartington semble toujours espérer réunir les libéraux mécontents.

Situation en Birmanie.

Londres, 6 août—L'état des affaires en Birmanie est et a été, depuis l'occupation anglaise, une grande confusion.

Vu cet état de choses, le gouvernement anglais a décidé de confier le commandement suprême en Birmanie au major-général Sir Herbert Mac-Pherson.

Cinq mille hommes de troupes seront envoyés sous peu en cet endroit.

Mille autre agents de police seront expédiés de l'Inde pour maintenir l'ordre.

Nominations au Congrès.

Louisville, 6 août—La convention démocratique du 8me district du Kentucky a choisi de nouveau l'Hon. James B. McCreary, pour candidat au Congrès.

Fonds parlementaire irlandais.

Détroit, Mich., 6 août—Le Rév. Dr O'Reilly a transmis aujourd'hui par le cable au Trésorier du fonds parlementaire à Londres, une somme de $60,000, pour appuyer, les Parnellites dans leur lutte ayant pour objet de revendiquer les droits irlandais.

La dépêche suivante a été envoyée à M. Parnell : M. Parnell, Chambre des Communes, Londres : "J'ai transmis aujourd'hui aux administrateurs du fond soixante mille piastres.

"La Ligue en Amérique ne ralentit pas ses efforts et ne sait pas ce que c'est de se laisser décourager.

New-York, 6 août—Tableau de l'état du coton pour la semaine finissant le 6 août 1886 :

Recettes nettes dans tous les ports des	Balles.
E. U. durant la semaine	7,418
Même semaine l'année dernière	2,038
Recette totale jusqu'à cette date	5,349,755
Même période l'année dernière	4,707,480
Exporté durant la semaine	24,834
Même période l'année dernière	14,707
Total exporté à cette date	4,242,437
Même période l'année dernière	3,843,869
Stock dans tous les ports des E. U.	198,185
Même période l'année dernière	181,071
Stock dans les villes de l'intérieur	16,870
Même période l'année dernière	8,866
Stock à Liverpool	591,000
Même période l'année dernière	725,000
Stock de coton américain en destination de la France flottante	27,000
Même période l'année dernière	9,000

Tentative faite pour enlever un corps.

Montréal, 6 août—Au mois de décembre 1884, George K. Fosser, un des plus riches habitants de Richmond, Québec, est mort, laissant une fortune de $1,200,000.

Il y a quelques jours, une tentative a été faite par des personnes inconnues pour enlever le corps.

Un trou de quatre pieds de profondeur fut creusé dans la terre près du monument où l'on supposait que les restes reposaient. Les voleurs cependant échouèrent dans leur tentative, car le cadavre n'était pas enterré près du monument, mais à quelque distance de là, et le terrain était aplani, de façon qu'il était impossible de voir où avait été déposé le corps.

Près du trou creusé par les bandits se trouvaient une pique et une bêche portant les lettres "H. T., New York". On suppose que les malfaiteurs, quels qu'ils soient, qui ont fait la tentative d'enlever le corps, sont de cette dernière ville.

L'impression est que les criminels avaient l'intention de voler les restes et de les garder, afin d'extorquer une forte récompense.

Succès de Sarah Bernhardt—Duels à cause de celle-ci.

Buenos Ayres, via Galveston, 6 août—Sarah Bernhardt continue à être l'objet de grandes ovations de la part du public.

Il y a foule chaque soir au théâtre.

Les journaux français et italiens qui ont eu une forte polémique relativement aux mérites artistiques de Sarah Bernhardt, ont fait des remarques jugées insultantes. Le résultat a été un duel entre MM. Cerruti et Herlaster ; le premier a été blessé.

On rapporte que cette affaire suscitera d'autres duels.

WASHINGTON.

Le Président Cleveland.

Washington, D. C., 6 août—Le Président partira cette après-midi pour New York, afin d'assister aux funérailles de M. Tilden, qui auront lieu demain.

Le secrétaire intérimaire Fairchild et plusieurs autres fonctionnaires s'y rendent aussi.

M. Joseph S. Miller.

Washington, 6 août—M. Joseph Miller, commissaire du Revenu Intérieur, est de retour de Ouest-Virginie, où l'avait appelé la mort de son père.

Le Commodore J. G. Walker.

Washington, D. C., 6 août—Le Commodore J. G. Walker agit comme Secrétaire de la marine, pendant l'absence du secrétaire Whitney.

Nominations.

Washington, D. C., 6 août—Les nominations suivantes ont été envoyées au Sénat, et celui-ci s'est ajourné sans agir à ce sujet :

D. M. Maury, envoyé extraordinaire à Colombia ; Jno. C. Shields, juge-président de la Cour Suprême d'Arizona ; Wm G. Langford, juge associé de la Cour Suprême du Territoire Washington ; G. W. Julian, surveyor général, Nouveau Mexique ; Jas Curran, inspecteur des bateaux à vapeur pour le 3me district ; Geo. G. Rose, consul à Barbadoese ; Otto E. Reimer, consul à Santiago de Cube, Samuel G. Glover, receveur des deniers publics, à Valentine, Neb. ; Oliver Shanon, receveur à North Platte, Neb ; N. F. Acer, collecteur de l'interna Revenu, au Kenass ; Thos Cooper, collecteur du revenu intérieur, pour le 8me district, Illinois; Gustavus Van Horsbeke, avocat de district pour le district sud de l'Illinois : R. B. Pleasants, marshal des Etats Unis pour le district Est de la Louisiane; J. W. Scott, marshal pour le district Est de la Virginie; J. B. Yancy, marshal des Etats Unis pour le district Ouest du Tennessee.

Préparatifs pour les funérailles de l'Hon Samuel J. Tilden

New York, 6 août—Le comité exécutif de l'Association des Membres du Barreau de cette ville s'est réuni aujourd'hui, pour prendre des dispositions relativement aux funérailles de l'ex gouverneur Tilden.

M. Frederic R. Coudert présidait.

Il a été résolu de nommer un Comité pour assister aux obsèques qui sont fixées pour demain à 3 heures, car M. Tilden était un des fondateurs et le premier vice-président de l'association et il en faisait encore partie au moment de sa mort.

Les personnes suivantes ont été nommées du dit Comité.

L'Hon W. M. Ewards, Jas C. Carter, Stephen P. Nash, Isaej D. Silliman, Edw S Rienehart, M. M. Richard, S. L. M. Barlow, Fred K. R. Coudert, F. F. Mosberg, Joshua M. Varcott, John E. Parsons, Wheeler H. Peckham, Edw Patterson, Albert Strickney, Hubert B. Quoner, Edward S. Pierr-pont et D. Skillman.

Le steamer Werra

New-York, 6 août—Les agents du steamer Werra, de la ligne North German Lloyd, qui est en retard, n'ont reçu aucune nouvelle au sujet du dit steamer. Ils disent cependant qu'ils n'ont aucune crainte au sujet de celui-ci.

Le steamer, ajoutent les agents, a probablement brisé son arbre de couche et a été obligé de venir à la voile.

Exécution

St. Louis 6 août—John Smith, le meurtrier de Gladson, a été pendu aujourd'hui de Mayaville à Gallatin, pour exécuté.

Incendie

Détroit, Mich., 6—Un incendie a éclaté aujourd'hui à l'hotel Wincelina. Les flammes se sont propagées avec une grande rapidité et ont détruit vingt-cinq bâtisses.

L'affaire Cutting

Londres, 6 août—Une dépêche de El Paso, Texas, annonce que M. Nicolas Migo, juge fédéral mexicain pour le district de Paso del Norte, est arrivé de Chihuahua mercredi soir.

M. Roberts, résident de Paso del Norte, qui est venu avec le même train, dit que Migo lui a montré le jugement de Cutting, signée du Président Diaz et lui a dit qu'on avait l'intention de condamner Cutting, et qu'immédiatement après la grâce serait produite et qu'on le mettr